

LOCATION DE LA SALLE DU MAGNY

SALLE N° 1 (50 m ²)	Commune	60,00 €
	Hors commune	80,00 €
SALLE N° 2 (70 m ²)	Commune	80,00 €
	Hors commune	100,00 €
Forfait pour le deuxième jour de location		30,00 €
L'acompte est fixé à 30 % de la somme totale de la location (en cas de désistement)		
Caution		200.00 €
Caution ménage		50.00 €

L'ensemble des tarifs pour la salle du Magny est réduit :

-30 % pour les Associations dont le siège social est à SAINTE-HERMINE,

-50 % pour les mêmes associations lorsqu'elles organisent des manifestations culturelles uniquement, sans entrée ni bar payants et gratuité dans le cadre des réunions, es Assemblées Générales, des formations, des congrès,

-Gratuité pour les familles souhaitant utiliser la salle à l'issue d'une sépulture (sépulture devant se dérouler sur la commune),

-Gratuité pour les fêtes de quartiers (ou fêtes des voisins) dans la limite d'une fête dans l'année civile par quartier.